

# BIBLIOTHÈQUE

▲ Les résultats analysés proviennent des données 2017 issues de l'enquête annuelle menée par l'Observatoire de la Lecture publique du ministère de la Culture qui a en charge la collecte, l'exploitation et la diffusion de données statistiques relatives aux bibliothèques publiques.

▲ 572 établissements implantés en Provence-Alpes-Côte d'Azur ont répondu à l'enquête nationale, soit :

- 405 dans les villes de moins de 10 000 habitants,
- 167 dans les villes de plus de 10 000 habitants.

▲ Les 572 établissements du panel couvrent 89 % de la population globale, soit 4 470 500 habitants.

- population pour les 405 établissements : 966 000 hab.
- population pour les 167 établissements : 3 504 500 hab.

▲ Ces 572 établissements, pour certains constitués en réseaux municipaux ou intercommunaux, représentent 473

collectivités. Ainsi en 2017, les 167 établissements comptabilisés dans les villes de plus de 10 000 habitants sont implantés dans 68 collectivités. Contrairement à 2016, les réseaux intercommunaux qui ont répondu à l'enquête ont renseigné le questionnaire en regroupant les données de tous leurs établissements. Par exemple la médiathèque de Manosque, tête de réseau des médiathèques Durance Luberon Verdon, a répondu pour les 20 établissements qui composent ce réseau.

▲ Les moyennes nationales de 2017 n'étant pas encore publiées par le ministère à l'heure de la compilation de ces chiffres clés, nous avons mis en regard – lorsque cela était pertinent – les données régionales et les moyennes nationales de 2016.

▲ Le taux de réponses varie de 96 % à 100 % sur les différents points abordés.

## TYPLOGIE

Rappel de la classification des bibliothèques, réalisée par l'Association des Directeurs de Bibliothèques départementales de Prêt (ces critères s'entendent comme des minimas) :

**Bibliothèques de niveau 1** (correspondant aux normes et recommandations de l'État)

- 2€ de crédit d'acquisition par habitant
- Ouverture hebdomadaire : 12 heures
- Surface : 0,07 m<sup>2</sup> par habitant (minimum de 100 m<sup>2</sup>)
- 1 agent de catégorie B filière culturelle pour 5 000 habitants
- 1 salarié qualifié pour 2 000 habitants

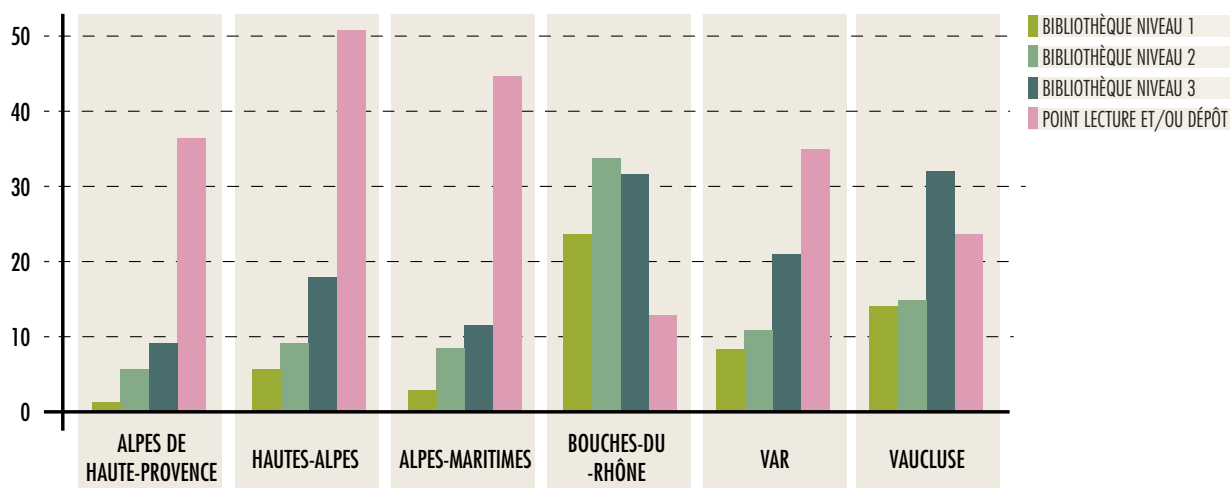
**Bibliothèques de niveau 2**

- 1€ de crédit d'acquisition par habitant
- Ouverture hebdomadaire : 8 heures
- Surface de 0,04 m<sup>2</sup> par habitant (minimum de 50 m<sup>2</sup>)
- Un salarié qualifié

**Bibliothèques de niveau 3**

- 0,50€ de crédit d'acquisition par habitant
- Ouverture hebdomadaire : 8 heures
- Surface de 0,04 m<sup>2</sup> par habitant (minimum de 25 m<sup>2</sup>)
- Bénévoles qualifiés

En-deçà de ces critères, les établissements sont qualifiés de points lecture ou dépôts.



## EMPRUNTEURS ACTIFS

Un emprunteur actif est un usager à jour de son inscription, ayant emprunté au moins un document dans l'année civile.

POPULATION DES COLLECTIVITÉS	NOMBRE DE RÉPONSES DES 473 COLLECTIVITÉS	POPULATION DESSERVIE	NOMBRE D'EMPRUNTEURS ACTIFS	TAUX D'EMPRUNTEURS ACTIFS/POPULATION
MOINS DE 10 000 HAB.	389	949 200	137 900	14,5 %
PLUS DE 10 000 HAB.	68	3 504 500	307 300	8,8 %
<b>TOTAL RÉPONDANTS</b>	<b>457</b>	<b>4 453 700</b>	<b>445 200</b>	
<b>MOYENNE RÉPONDANTS</b>				<b>10,0 %</b>

La moyenne régionale d'emprunteurs actifs du territoire reste à 10 %, alors que la moyenne nationale se situait à 12 % en 2016. Précisons toutefois que la fréquentation de l'établissement par les usagers n'est ici pas prise en compte, seuls les critères d'inscription et d'emprunt sont intégrés ; or les usages actuels des équipements de lecture publique vont bien au-delà, notamment avec la participation à un programme d'action culturelle.

Certains établissements se détachent de cette moyenne régionale : Saint-Crépin atteint le score de 242 % d'emprunteurs actifs, Puy-Sanières 150 % et Abriès 112 %, trois villages de moins de 2 000 habitants situés dans les Hautes-Alpes et qui desservent les bourgs et hameaux alentours. Du côté des villes de plus de 10 000 habitants, Cavailon (28 %), Saint-Martin-de-Crau (27 %) et Pernes-les-Fontaines (26 %) constituent le trio de tête.

Les plus grandes villes enregistrent des taux très faibles : Toulon (4,6 %), Marseille (5,5 %) et Nice (6,7 %). Plus la taille de la collectivité est importante, plus le taux d'emprunteurs actifs a tendance à être bas.

## SURFACE

POPULATION DES COLLECTIVITÉS	NOMBRE DE RÉPONSES DES 572 ÉTABLISSEMENTS	POPULATION DESSERVIE	SURFACE TOTALE EN M <sup>2</sup>	SURFACE EN M <sup>2</sup> MOYENNE/ÉTABLISSEMENT	MOYENNE M <sup>2</sup> /HAB.
MOINS DE 10 000 HAB.	405	966 000	59 972	148	0,06
PLUS DE 10 000 HAB.	167	3 504 500	165 744	992	0,05
<b>TOTAL RÉPONDANTS</b>	<b>572</b>	<b>4 470 500</b>	<b>225 716</b>		
<b>MOYENNE RÉPONDANTS</b>				<b>395</b>	<b>0,05</b>

La surface moyenne régionale par habitant est calculée à partir du nombre global d'établissements et intègre les bibliothèques de réseaux. Elle reste de 0,05 m<sup>2</sup>, comme en 2014 et 2016, quand la moyenne nationale 2016 atteignait 0,06 m<sup>2</sup>/hab. Sigottier, Montmorin et Bonnieux (0,7 m<sup>2</sup>/hab.) arrivent en tête des bibliothèques des villes de moins de 10 000 habitants ; Sanary (0,15 m<sup>2</sup>/hab.), Carpentras et La Trinité (0,11 m<sup>2</sup>/hab.) pour les villes de plus de 10 000 habitants. À noter que Carpentras a inauguré sa nouvelle médiathèque en novembre 2017.

En bout de classement, Le Luc et Cagnes-sur-Mer n'offrent que 0,008 m<sup>2</sup>/hab., Tarascon 0,009 m<sup>2</sup>/hab.

## PERSONNEL

POPULATION DES COLLECTIVITÉS	NOMBRE DE RÉPONSES DES 473 COLLECTIVITÉS	POPULATION DESSERVIE	TOTAL ETP	MOYENNE/ COLLECTIVITÉ
MOINS DE 10 000 HAB.	401	935 100	369	0,9
PLUS DE 10 000 HAB.	66	3 400 700	1 718	26
<b>TOTAL RÉPONDANTS</b>	<b>467</b>	<b>4 335 800</b>	<b>2 087</b>	

On comptabilise 2 087 ETP pour 467 bibliothèques ou réseaux de bibliothèques. À noter : 153 établissements déclarent n'avoir aucun emploi (un tiers). Ils fonctionnent uniquement avec des bénévoles formés par les bibliothèques départementales de leur territoire, soit plus de 300 bénévoles, principalement dans les zones rurales de la région.

### Répartition géographique des emplois

- Alpes de Haute-Provence : 3,5 %
- Hautes-Alpes : 2,5 %
- Alpes-Maritimes : 19 % (Nice compte 180,7 ETP et le réseau de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis 88)
- Bouches-du-Rhône : 44,5 % (Marseille compte 278,5 ETP,

- le réseau de la Médiathèque Intercommunale Ouest Provence 145, et Aix-en-Provence 114)
- Var : 19 % (le réseau Dracénie compte 57,8 ETP, Toulon 50,9 et La Seyne-sur-Mer 39,8)
- Vaucluse : 11,5 % (Avignon compte 60,6 ETP, Carpentras 44,3 et Cavailon 41,5)

## OUVERTURE AU PUBLIC

Identique aux années précédentes, la moyenne hebdomadaire d'ouverture en Provence-Alpes-Côte d'Azur est de 15h, tous établissements confondus. Néanmoins, si l'on écarte les établissements des communes de moins de 2 000 habitants, la moyenne se situe à 21h12, soit 12 minutes de plus que la moyenne nationale de 2016 dans la catégorie des plus de 2 000 habitants. Aix-en-Provence et Draguignan affichent une amplitude horaire de 48 heures par semaine, avec 252 jours d'ouverture annuelle à Aix-en-Provence contre 305 à Draguignan. Cannes (40h par semaine) ouvre 316 jours. Les communes de Nice, Carpentras, La Faurie, Thoard, Ceillac, Villedieu, Lieuche et Castellane procèdent à une ouverture dominicale.

Certains petits établissements peuvent s'enorgueillir d'une belle amplitude de service au public : Signes (2 790 hab.) ouvre 44h/semaine et 302 jours/an, Saint-Léger (359 hab.) 36h/semaine et 330 jours/an.

POPULATION DES COLLECTIVITÉS	NOMBRE DE RÉPONSES DES 473 COLLECTIVITÉS	MOYENNE OUVERTURE HEBDO / COLLECTIVITÉ
MOINS DE 10 000 HAB.	405	13 h
PLUS DE 10 000 HAB.	68	30 h
<b>TOTAL RÉPONDANTS</b>	<b>473</b>	
<b>MOYENNE RÉPONDANTS</b>		<b>15 h</b>

## ACQUISITIONS

POPULATION DES COLLECTIVITÉS	NOMBRE DE RÉPONSES DES 473 COLLECTIVITÉS	POPULATION DESSERVIE	BUDGET TOTAL	BUDGET MOYEN / COLLECTIVITÉ	MOYENNE ACQUISITION / HAB.
MOINS DE 10 000 HAB.	403	964 900	1 641 500 €	4 073 €	1,70 €
PLUS DE 10 000 HAB.	66	2 608 800	5 822 400 €	88 218 €	2,23 €
<b>TOTAL RÉPONDANTS</b>	<b>469</b>	<b>3 573 700</b>	<b>7 463 900 €</b>		
<b>MOYENNE RÉPONDANTS</b>				<b>15 914 €</b>	<b>2,09 €</b>

La moyenne régionale 2017 s'élève à 2,09 €/hab. (2,05 € en 2016, et 2,20 € en 2014).

Le total des dépenses d'acquisition de documents reste stable, avec une légère progression de près de 100 000 euros pour les villes de moins de 10 000 habitants. Relevons toutefois que 84 établissements de cette catégorie déclarent ne pas disposer de budget d'acquisition, et que celui de Marseille n'est pas communiqué. Avec 15,75 €/hab. en vue de l'équipement de sa nouvelle médiathèque L'Inguimbertaine, Carpentras arrive en tête des collectivités de plus de 10 000 habitants.

## ACTION CULTURELLE

POPULATION DES COLLECTIVITÉS	NOMBRE DE RÉPONSES DES 473 COLLECTIVITÉS	POPULATION DESSERVIE	BUDGET GLOBAL	BUDGET MOYEN / COLLECTIVITÉ	EUROS / HAB.
MOINS DE 10 000 HAB.	386	884 400	452 500 €	1 172 €	0,51 €
PLUS DE 10 000 HAB.	68	3 504 500	1 505 000 €	22 132 €	0,43 €
<b>TOTAL RÉPONDANTS</b>	<b>454</b>	<b>4 388 900</b>	<b>1 957 500 €</b>		
<b>MOYENNE RÉPONDANTS</b>				<b>4 312 €</b>	<b>0,45 €</b>

En 2017, le budget moyen par bibliothèque enregistre une chute de 1 000 euros pour les villes de plus de 10 000 habitants (23 273 € en 2016, 22 132 € en 2017). Une baisse qui se confirme pour l'ensemble des répondants :

- en 2014 : 0,56 €/hab.
- en 2016 : 0,44 €/hab.
- en 2017 : 0,45 €/hab.

En revanche, 43 % des bibliothèques (soit 199) déclarent n'avoir aucun budget dédié en 2017, alors qu'elles étaient 54 % en 2016. Parmi les communes concernées, 3 ont plus de 10 000 habitants (Cogolin, Solliès-Pont et Plan-de-Cuques).

Le budget global dédié à l'action culturelle représente seulement 26 % du budget d'acquisition, chiffre stable par rapport à 2016, et le ratio par habitant demeure très faible.